

CDFN, 17 et 18 mai 2022

Note du secteur "Alternatives écologiques, sociales et Services publics"



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

SOMMAIRE

- ▶ **Page 1** : Calendrier des réunions, stages du secteur, Lure 2023, les 11, 12 et 13 mai
- ▶ **Page 2** : Inflation, ce n'est pas aux salarié-es de payer !
- ▶ **Page 3** : Une nouvelle alerte du GIEC Ecologie et syndicalisme, retour sur le stage Transition écologique

1. Calendrier des réunions du secteur

La date est confirmée par l'envoi de la convocation aux camarades concerné-es.

- **Jeudi 2 juin 2022**
- **Mercredi 29 juin 2022** (à confirmer)

2. Stages du secteur

➔ Stage Gestion locale des biens communs 25 mai 2022 (en visio)

Ce stage se place dans le cadre de notre mandat d'étude du congrès de Clermont-Ferrand.

▶ **Matin**

9h-10h30 - Problématique des biens communs et de leur gestion, avec Christian Laval
10h45-12h15 - Un exemple de gestion de l'électricité, avec l'association Energie de Nantes

▶ **Après-midi**

13h30-15h - La question du rail, avec l'association Railcoop et la Convergence Rail (sous réserve de confirmation)
15h15-16h45 - La question de l'eau et les nouveautés de la loi 3DS, avec la FNCCR

➔ Stage Transition écologique 2 9 juin 2022 (en visio)

Complémentaire au stage de mars, mais ne nécessitant pas d'y avoir participé, cette journée en visio reprend et actualise des thèmes traités les années précédentes :

▶ **Matin**

10h-12h - Le réchauffement climatique et la biodiversité, avec Luc Abbadie (Institut Transition environnementale, Sorbonne Université)

▶ **Après-midi**

14h-15h45 - Les scénarios de transition, avec Ruven Gonzalez (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), membre du SNE-FSU

16h-17h30 - Construire l'économie des besoins, avec Mireille Bruyère (économiste atterrée, coordonnatrice de l'ouvrage «De quoi avons-nous réellement besoin», Les liens qui libèrent, 2021).

3. Lure 2023 : réservez d'ores et déjà les 12, 13 et 14 mai prochains !

La convergence nationale des collectifs de défense des services publics, dont la FSU est membre, a lancé une initiative pour une campagne d'opinion en faveur des services public.

Un temps fort de cette campagne est annoncé à **Lure (70) du 12 au 14 mai 2023** sous la forme d'un rassemblement pour des échanges et ateliers et d'une manifestation, plus ou moins sur le modèle de ce qui avait été fait à Guéret. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les mandats de la FSU de promotion des services publics et de travail avec les usager-es.

Extraits mandats de Metz (thème 2)

La FSU au sein de la Convergence Nationale des Services Publics poursuit son travail unitaire de valorisation des services publics, alternatives aux politiques austéritaires et créateurs de richesses tout en proposant des initiatives, des réflexions concernant leur renforcement et leur développement.

La FSU se doit donc d'y mettre des forces afin d'assurer une participation importante et contribuer ainsi à la réussite de ce projet. Le secteur Alternatives écologiques, sociales et services publics suit de près ce dossier et a fait des propositions au secrétariat national de la FSU. Ce dernier a validé le principe de la participation financière de la FSU aux dépenses liées au rassemblement de Lure, ainsi que l'idée de proposer à CGT et Solidaires la tenue d'un stage commun de formation syndicale à Lure le

12 mai (ou les 11 et 12 mai), de façon à faciliter la présence militante syndicale sur place et à mettre en oeuvre à cette occasion les mandats de la FSU de rapprochement syndical concret, dont sont également porteuses les organisations UFSE-CGT et Solidaires.

Un travail spécifique de réflexion se fait au sein de la Convergence, sur l'articulation entre services publics et statut de la Fonction publique, afin de travailler des argumentaires et propositions sur le sujet à diffuser durant cette campagne.

D'autres propositions d'action – avec proposition de main d'oeuvre afférente, de préférence – seront les bienvenues (pas forcément à Lure, mais qui pourraient s'inscrire dans le processus). N'hésitez pas à les transmettre au secteur !

L'utilité des services publics en matière de transition écologique étant clairement portée par la Convergence, elle sollicite, en plus des organisations syndicales, associatives, politiques, le collectif Plus jamais ça, ainsi que le collectif Nos Services publics (qui a initié le Printemps des SP en 2022). Le but est de rassembler les forces et de chercher à percer le mur médiatique pour faire avancer le débat public et créer le rapport de force politique en faveur des services publics.

4. Inflation : ce n'est pas aux salarié-es de payer !

Quelques éléments de problématisation

L'inflation* est la conséquence de rapports sociaux. Contrairement à des idées reçues, ce ne sont pas la hausse des salaires ou course prix-salaire, ou les faibles taux d'intérêts, ou bien une importante quantité monétaire créée qui seraient automatiquement sources d'inflation, surtout dans le contexte actuel.

Il y a au contraire urgence à augmenter les salaires qui sont insuffisants depuis bien longtemps, afin de compenser les hausses actuelles. **Ce n'est pas aux salarié-es d'absorber la hausse des prix.**

Celle-ci peut l'être entre autres par les profits des entreprises et par la décision de revoir la hauteur de la distribution des dividendes et rachats d'actions (69,4 milliards en 2021). Le blocage ou plafond de prix pour certains produits essentiels se pose. Avant de voir les causes de cette inflation, il doit y avoir débat sur qui prend en charge ce surcoût. Actuellement ce sont les catégories pauvres à moyennes. La question des 8 à 10 points de la valeur ajoutée qui sont passés depuis plus de plus de 30 ans des salaires au capital doit être débattue et revue.

Qu'est-ce qui fait monter les prix ?

Une **inflation** résulte d'une alchimie entre de nombreux fact-

-teurs socio-économico politiques, toujours à contextualiser. Ils s'articulent autour de compromis politiques entre :

- ▶ les créanciers-rentiers versus débiteurs,
- ▶ les salarié-es versus actionnaires,
- ▶ la disponibilité des ressources, dont les matières premières et leurs acheminements,
- ▶ la main d'œuvre disponible et formée (marché du travail-taux de chômage),
- ▶ la quantité de monnaie en circulation versus crédits et taux d'intérêts.

Beaucoup de ces facteurs sont liés à l'équilibre entre offre et demande. Celui-ci est souvent soumis au jeu des marchés spéculatifs et des multinationales. Comme par exemple le choix de lier le prix de l'électricité au marché spéculatif de l'énergie en Europe ou la décision de mettre la production agricole sur un marché spéculatif.

L'inflation actuelle est partie de la grande désorganisation mondiale (offre) liée au covid puis elle a été ensuite combinée avec la reprise économique (demande). Cette désorganisation a impacté gravement les chaînes de production en flux tendu, les chaînes d'approvisionnement – logistique. Il y a eu aussi une augmentation des coûts de l'énergie fossile par le jeu spéculatif des monopoles de multinationales de l'énergie (marché de gros en Europe) et le refus de l'OPEP d'augmenter sa production. Ceci est amplifié maintenant par la guerre en Ukraine avec les sanctions économiques et la question de la production agricole.

A contrario de la désindexation des salaires sur les prix et de la hauteur insuffisante de nombreux salaires, il est choquant de voir que la fortune des millionnaires et milliardaires, des multinationales (CAC 40) a considérablement augmenté avec une « inflation » à au moins 2 chiffres !!! Les profits ne cessent de croître : en France la fortune des milliardaires a augmenté de plus de 40% en 2021. Cette inflation là n'a pas posé de problème.

**Inflation (définition)*

Selon l'Insee, l'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Elle doit être distinguée de l'augmentation du coût de la vie. L'indice des prix à la consommation (IPC) est utilisé pour évaluer l'inflation. Cette mesure est partielle étant donné que l'inflation couvre un champ plus large que celui de la seule consommation des ménages.

5. Une nouvelle alerte du GIEC

Le 4 avril, le GIEC a publié le 3ème volet de son sixième rapport d'évaluation. Le 1er volet a, en juillet, fait état des connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique, le second, début mars, a pointé les conséquences du dérèglement. Ce volet, plus politique, consiste à présenter les différentes options pour répondre aux défis du dérèglement climatique.

Ce rapport a été résumé dans la presse par un slogan : *il nous reste 3 ans pour agir*. Si de telles formules chocs ont le mérite de mettre en lumière l'ampleur du problème, elles risquent d'alimenter le fatalisme. Or il est possible d'agir, et ce même si chaque seconde perdue renforce l'ampleur du problème. Pour limiter la hausse des températures à 1,5°C en moyenne à la fin du siècle, les émissions mondiales de carbone doivent être réduites de moitié d'ici 2030 par rapport aux niveaux actuels...

Des responsabilités partagées ?

Pour agir, le diagnostic est essentiel. Cette dernière publication du GIEC confirme ce que nous disons depuis de nombreuses années : **il n'y aura pas de solution à la crise climatique sans justice sociale.**

A l'échelle mondiale, les ménages dont le revenu se situe dans les 10 % les plus hauts sont à l'origine de 34 à 45 % des émissions mondiales de GES des ménages liées à la consommation. Ceux dont les revenus se situent dans les 50 % inférieurs contribuent à hauteur de 13 à 15 %, soit 2 à 3 fois moins. A l'intérieur des pays riches, ce sont les classes supérieures qui ont une empreinte carbone nettement plus importante. **C'est donc le mode de vie d'une minorité de la population sur cette planète qui est à remettre en cause.**

Autre responsable, la finance qui est toujours hors-sol. **Les flux financiers privés et publics irriguent davantage les industries fossiles** que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

Enfin, **les politiques ne peuvent se dédouaner de leurs responsabilités.** Les gouvernements prévoient toujours de produire plus du double de la quantité de combustibles fossiles en 2030 que ce qui serait compatible avec la limitation du réchauffement à 1,5 °C.

Il est possible d'agir !

Les principaux leviers pour réduire nos émissions sont : le développement de l'éolien et du solaire, stopper la déforestation, restaurer les écosystèmes dégradés, se délivrer de l'agriculture industrielle, décarboner les flux financiers. Il faut réduire l'utilisation d'énergie et de matières premières.

En finir donc avec le modèle de développement basé sur la croissance et l'extraction infinie, avec la surconsommation, avec la maximisation du profit à court-terme.

Les solutions sont connues. Le rapport de force reste à construire pour les imposer

Rendez-vous à venir

- ▶ 21 mai - **Marches contre Monsanto Bayer**
- ▶ Du 8 au 10 juillet, à Lyon - **Festival Alternatiba**
- ▶ Du 17 au 21 août, à Mönchengladbach (Allemagne) - **Université d'été des mouvements sociaux 2022**

6. Ecologie et syndicalisme, retour sur le stage Transition écologique

La dernière séquence du stage fédéral « Transition écologique », jeudi 31 mars dernier, a porté sur les stratégies d'actions collectives, d'alliances.

Guillaume Mercœur, doctorant, pointe une **forme d'invisibilité des questions écologiques dans le monde du travail**. De fait, beaucoup ont une vision réduite du réchauffement climatique, et le lien avec le travail n'est pas évident. Il s'agit pourtant d'une crise plus large, touchant l'ensemble de l'environnement, impactant l'organisation et les conditions de travail : les travailleur·ses sont les premier·es concerné·es !

Les métiers de l'agriculture et de l'industrie, par exemple, exposent à des risques chimiques importants pour la santé. Par ailleurs, les transformations économiques en réponse à la crise écologique vont affecter la structure de l'emploi.

Au-delà de l'insuffisance des politiques publiques en la matière, G. Mercœur interroge l'action des mouvements environnementaux et des organisations syndicales. Il est nécessaire selon lui que les sciences sociales en France se préoccupent davantage de la santé au travail et de la santé environnementale. **Il est tout aussi important que les organisations syndicales élargissent leur réflexion pour y inclure les questions environnementales.**

Se construire une expertise sur le sujet peut se faire par un partage de ressources avec les mouvements écologistes, lesquels n'ont pas su ou pas voulu investir le champ du travail. Ce type d'alliance permet en outre de dépasser des conflits en défendant de concert le travail, la préservation des ressources et la nature. Cela suppose de dépasser les logiques productivistes et les intérêts sectoriels.

Simon Duteil, co-délégué général de Solidaires, explique que les premières actions de l'Union syndicale sur le sujet ont porté sur la santé au travail – empoisonnements au travail, maladies professionnelles – et s'élargissent à la transformation du travail. Elles peuvent conduire à des dilemmes entre travail et écologie dans certains secteurs (énergie, transports). Il peut y avoir des contradictions entre les campagnes nationales et les actions locales (par exemple entre Stop Amazon et Sud Amazon). Les dépasser demande de la capacité d'agir dans l'entreprise, mais aussi de pouvoir instaurer un débat démocratique.

Le débat montre l'attachement des militant·es à la dynamique Plus jamais ça, bien qu'il soit complexe de construire et faire vivre les collectifs locaux. D'autres champs sont aussi investis comme les CESER (écoconditionnalité des aides publiques), les métiers (EPS : bâti, matériel), l'organisation du travail (réflexion sur des services publics écoresponsables au ministère de la transition écologique), **autant de pistes à mutualiser pour élargir notre action et embarquer les préoccupations écologiques dans notre syndicalisme au quotidien.**